

# « QUÉBEC SE MOUILLE ! »



**BASSIN LOUISE - SAMEDI 26 JUIN - 9 : A.M.**

## L'ÉVÉNEMENT

L'événement « *Québec se mouille !* » *Édition 2010* se déroulera samedi matin le 26 juin 2010 à la tête du bassin Louise. Cette manifestation citoyenne – aujourd'hui dans sa 15<sup>e</sup> année – nous rappelle que la relation historique entre les gens de Québec et leur fleuve reste à restaurer.

Aménager un « *parc-plage-marina* » au bassin Louise, c'est doter la région d'un nouvel attrait touristique majeur, favoriser l'implantation des familles au centre-ville, stimuler l'économie locale, contribuer à la santé de la population, désenclaver et revitaliser les quartiers centraux de la Capitale du Québec.

Il s'agit d'une occasion unique de créer un lieu de convivialité sociale sans pareil, au diapason des projets audacieux que la Ville entend voir se réaliser dans les quartiers. Un projet innovateur, sérieux, appuyé par de nombreux Conseils de quartier, par plusieurs élu(e)s tant au niveau municipal que provincial et fédéral, par la Coopérative des Horticulteurs du Marché du Vieux-Port, par les média, les comités de citoyens, etc.

Enfin, il s'agit d'un *projet d'envergure nationale* dont la réalisation sera l'affaire des gouvernements supérieurs. **Il ne s'agit en aucun cas d'un projet d'envergure municipale.**

## LE PROGRAMME

- 9 :15 ACCUEIL ET DISCOURS
- 9 :30 COMPÉTITION DE NATATION : LA « CLASSIQUE JACQUES AMYOT » POUR L'OBTENTION DE LA « **COUPE ROSS** ».
- 10 :00 BAINADE DANS LE BASSIN LOUISE (TÊTE DU BASSIN)
- 11 :00 FIN DE L'ACTIVITÉ

### Le Parc-Plage Jacques-Amyot à Québec



Les meilleurs architectes de plage : les enfants.

## INSTRUCTIONS AUX PARTICIPANTS

Le participant n'est pas tenu de se baigner : il peut signifier son appui à cette cause par sa seule présence sur place.

**DÉCHARGE DU PARTICIPANT** : Tout participant à la baignade proprement dite ou à la *Classique Jacques-Amyot* devra obligatoirement signer la **Décharge du Participant**. Le signataire comprend que la baignade dans le bassin Louise est **INTERDITE** par l'Administration portuaire de Québec et qu'il peut être l'objet d'une poursuite de la part de cette dernière. Si le participant entre dans l'eau, celui-ci déclare en signant ce formulaire qu'il le fait **DE SON PROPRE CHEF ET SELON SA SEULE VOLONTÉ** et que la Société des Gens de Baignade ne lui a, à aucun moment, conseillé de le faire, que ce soit sous la forme d'incitation, d'encouragement ou de toute autre manière.

Le signataire comprend également que toute activité de baignade comporte des risques inhérents à cette activité et que l'aménagement actuel de ce plan d'eau ainsi que la qualité de l'eau peuvent représenter des risques additionnels. En signant ce formulaire, le participant **ACCEPTE** les risques et les conséquences pouvant découler de l'événement et **DÉCHARGE** de toute responsabilité la *Société les Gens de Baignade* et ses membres ainsi que l'Administration portuaire de Québec et ses employés concernant sa participation à l'activité. (Au-dessous de 18 ans, la signature des parents ou tuteurs est obligatoire).

**À noter** : aucun participant aux manifestations analogues qui se sont déroulées au cours des 15 dernières années n'a eu à subir de poursuites de la part de l'Administration portuaire de Québec. De plus, la qualité de l'eau dans le bassin Louise pour fins de baignade est en général classée comme excellente ou bonne, rarement médiocre.

Tous les baigneurs devront **obligatoirement** porter une veste de flottaison. Il est souhaité que les participants apportent leurs propres vestes. Toutefois, l'organisation fournira une veste de flottaison à ceux qui n'en auront pas. Toute personne ne portant pas une veste de flottaison ne sera pas autorisée à se baigner.

Il est utile d'être accompagné d'une personne qui demeure sur la rive pour voir aux vêtements et effets personnels.

**Chaussures obligatoires** : toute personne devra porter des chaussures légères pour se baigner (espadrilles, chaussures d'eau, sandales bien attachées, etc). Ceci est nécessaire compte tenu de la nature rébarbative de l'enrochement qui ceinture le plan d'eau.

L'activité aura lieu peu importe le temps qu'il fera.

[www.gensdebaignade.org](http://www.gensdebaignade.org)

**L'ENDROIT OÙ PRENDRA PLACE L'ÉDITION 2010  
DE L'ÉVÉNEMENT « QUÉBEC SE MOUILLE ! »**

*(Flèche)*



